

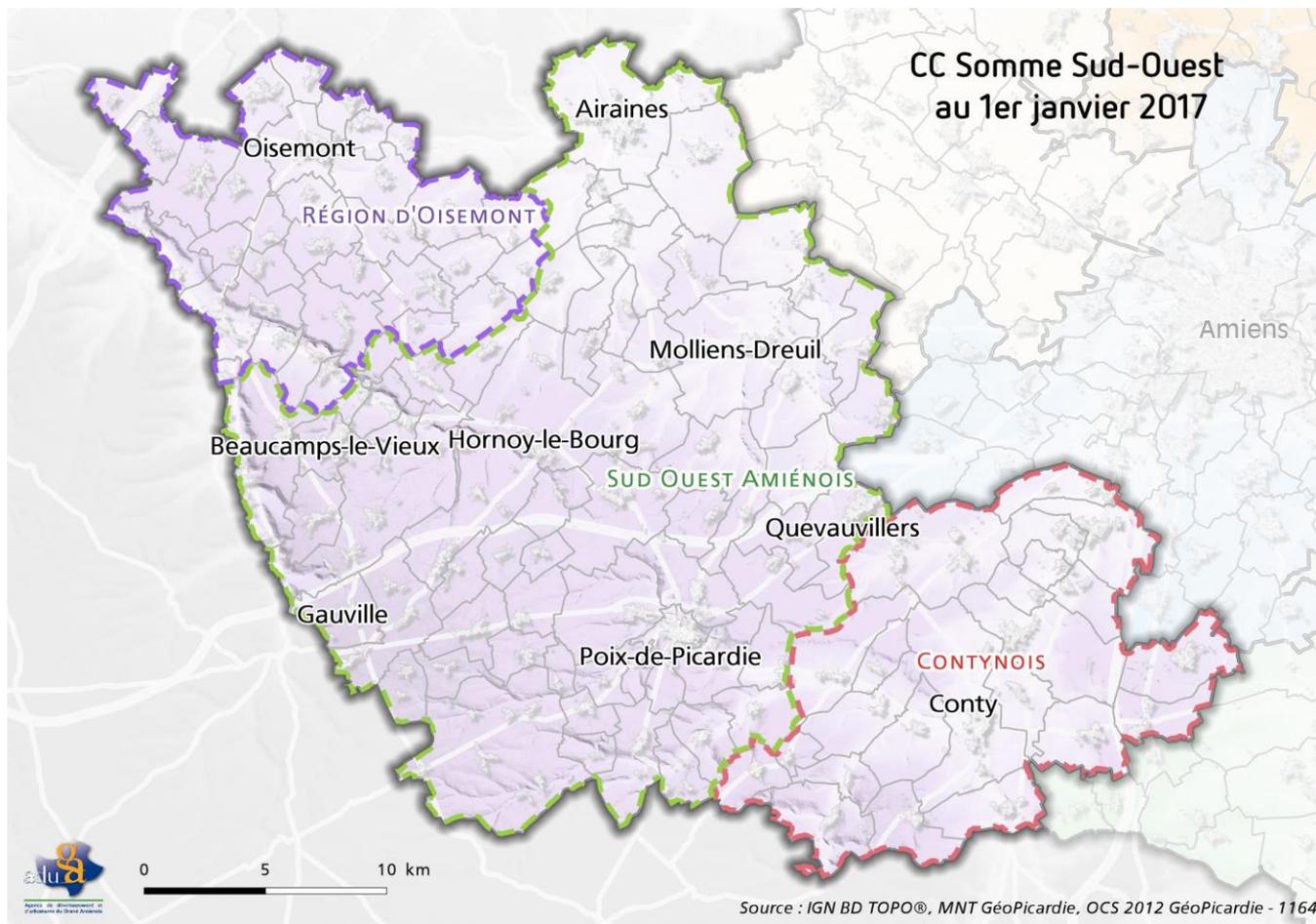
Retour d'expérience du plan de mobilité rurale de Somme Sud-ouest

Club PLUI de Picardie - Mobilité

Agnès Descamps, chargée d'études Déplacements-
Transports à l'ADUGA

Jeudi 27 septembre 2018

La communauté de communes Somme Sud Ouest



- Issue de la fusion de 3 intercommunalités au 1^{er} janvier 2017, toutes engagées dans l'élaboration d'un PLUi
- 121 communes
- 37 600 habitants
- 7 communes de 1000 à 2400 habitants

2012

- La mobilité : un domaine très investi par l'ex-CCSOA

LE PROJET DE TERRITOIRE

ENJEU N°1 – Anticiper les impacts du développement du Sud-Ouest de l'agglomération

ENJEU N°2 – Conforter l'organisation multipolaire du territoire

ENJEU N°3 – Promouvoir un développement

ENJEU N°4 – Offrir les conditions d'une mobilité alternative à la voiture solo

ENJEU N°5 – Valoriser tous les potentiels de nature dans une perspective touristique



CREATION D'UNE PLATEFORME DE MOBILITE

TRANSPORT
SCOLAIRE

TOURISME
SCOLAIRE
ET ASSOCIATIF

TRANSPORT
A LA
DEMANDE

PERISCOLAIRE
+
REUTILISATION

COVOITURAGE

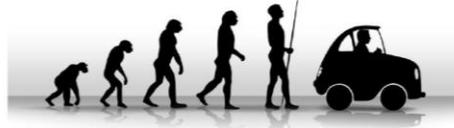


2012

- La mobilité : un domaine très investi par l'ex-CCSOA

LE PROJET DE TERRITOIRE

- ENJEU N°1 – Anticiper les impacts du développement du Sud-Ouest de l'agglomération
- ENJEU N°2 – Conforter l'organisation multipolaire du territoire
- ENJEU N°3 – Promouvoir un développement
- ENJEU N°4 – Offrir les conditions d'une mobilité alternative à la voiture solo
- ENJEU N°5 – Valoriser tous les potentiels de nature dans une perspective touristique



CREATION D'UNE PLATEFORME DE MOBILITE

TRANSPORT
SCOLAIRE

TOURISME
SCOLAIRE
ET ASSOCIATIF

TRANSPORT
A LA
DEMANDE

PERISCOLAIRE
+
REUTILISATION

COVOITURAGE



2015

- Une forte volonté d'aller plus loin et de « planifier » la mobilité
- Loi TECV* : création du plan de mobilité rurale sous maîtrise d'ouvrage du porteur de SCOT, sur tout ou partie de son territoire

* Loi TECV : Loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte

Code des transports Art. L1213-3-2

- Complète la planification régionale de l'intermodalité incluse dans le SRADDET
- Veille à la complémentarité entre les transports collectifs, les usages partagés des véhicules terrestres à moteur et les modes de déplacements terrestres non motorisés
- Prend en compte les plans de mobilité des entreprises, personnes publiques et établissements scolaires

- Un document « officiel » et concerté, qui donne plus de poids et de visibilité à la démarche
- Un document qui **complète le SRADDET**
- Un outil au **contenu assez libre**, adapté aux territoires ruraux
- Une **démarche innovante** en région Hauts-de-France qui permet de bénéficier d'un accompagnement de l'ADEME et de la région

2012

- La mobilité : un domaine très investi par l'ex-CCSOA

LE PROJET DE TERRITOIRE

- ENJEU N°1 – Anticiper les impacts du développement du Sud-Ouest de l'agglomération
- ENJEU N°2 – Conforter l'organisation multipolaire du territoire
- ENJEU N°3 – Promouvoir un développement
- ENJEU N°4 – Offrir les conditions d'une mobilité alternative à la voiture solo
- ENJEU N°5 – Valoriser tous les potentiels de nature dans une perspective touristique



CREATION D'UNE PLATEFORME DE MOBILITE

TRANSPORT
SCOLAIRE

TOURISME
SCOLAIRE
ET ASSOCIATIF

TRANSPORT
A LA
DEMANDE

PERISCOLAIRE
+
REUTILISATION

COVOITURAGE



2015

- Une forte volonté d'aller plus loin et de « planifier » la mobilité
- Loi TECV* : création du plan de mobilité rurale sous maîtrise d'ouvrage du porteur de SCOT, sur tout ou partie de son territoire
- Réflexion pour faire évoluer le pays en pôle métropolitain avec des actions d'intérêt métropolitain en matière de mobilité

2017

- Fusion des 3 intercommunalités pour former la CC2SO
- CC2SO volontaire pour expérimenter un tel plan, le 1^{er} dans la région

* Loi TECV : Loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte

Mieux répondre aux besoins de mobilité
en milieu rural

dans les conditions les plus avantageuses pour
l'intérêt collectif

en favorisant les alternatives à la voiture solo et la
complémentarité entre les différents moyens de
locomotion



=

Stratégie

+

Plan d'actions

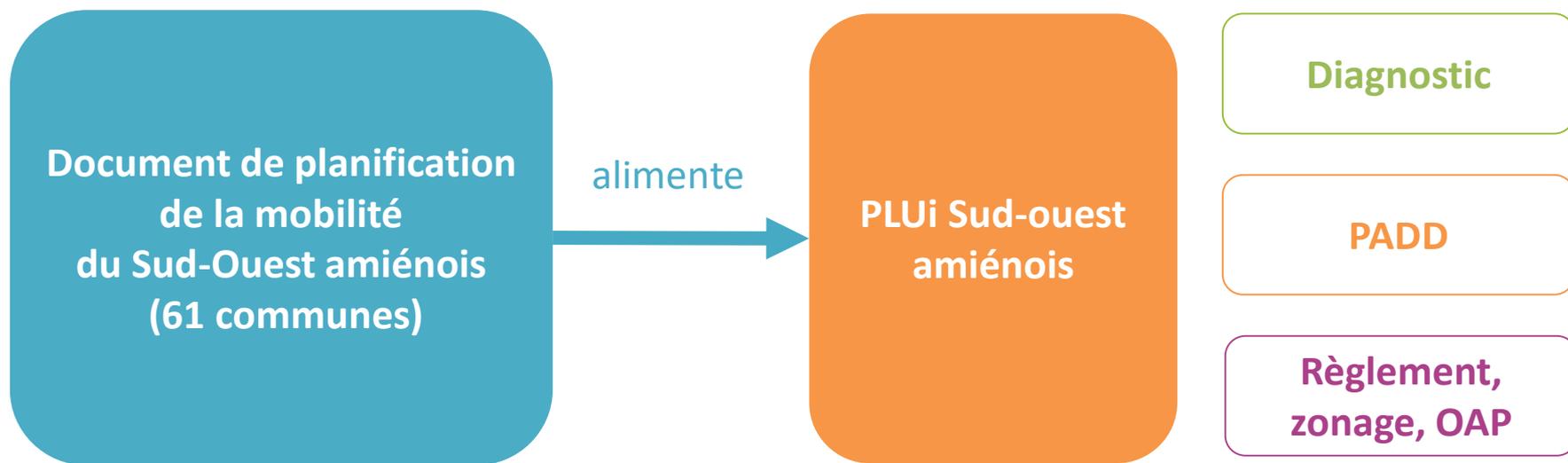
+

Recommandations pour les PLUI

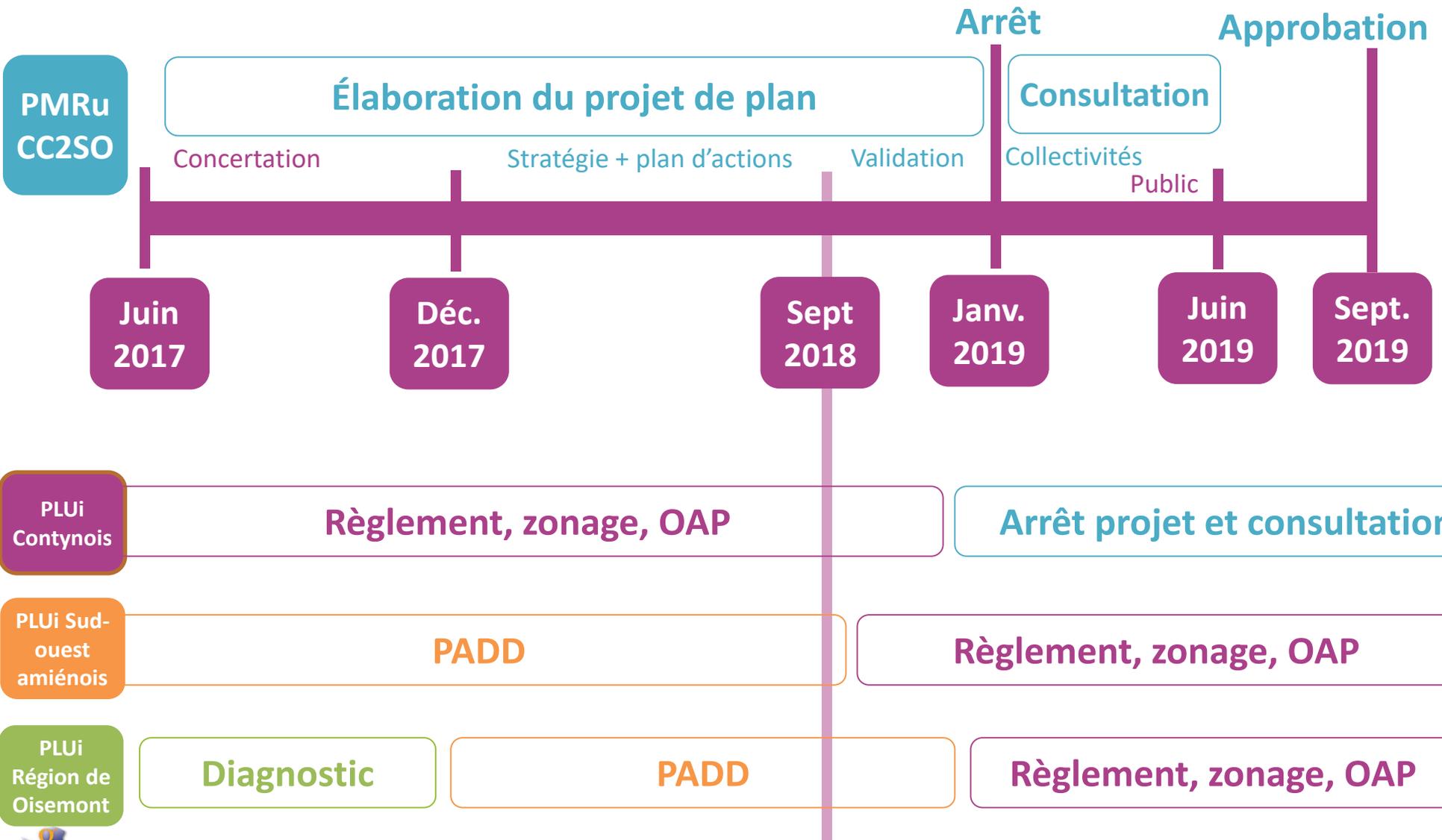


L'ARTICULATION ENTRE PLAN DE MOBILITÉ RURALE ET PLUI

L'articulation envisagée en 2015 entre PLUI et document de planification de la mobilité



Une articulation avec les PLUi variable en raison des différentes temporalités

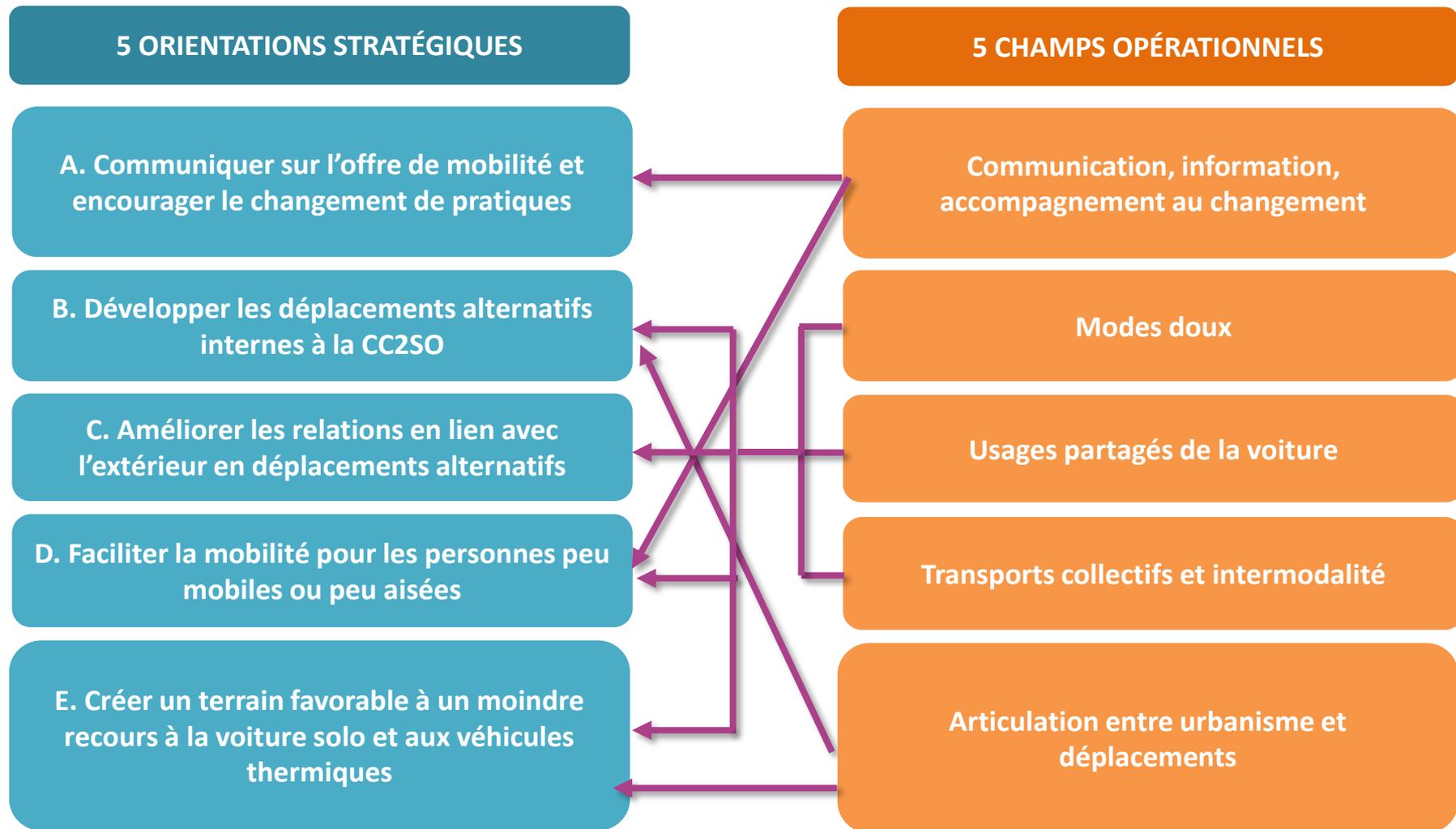


LE PMRu POUR ALLER PLUS LOIN SUR LA MOBILITÉ

5 champs opérationnels qui contribuent à la mise en œuvre de 5 orientations stratégiques

STRATÉGIE

PLAN D' ACTIONS



Un champ opérationnel qui ne rentre pas dans le domaine d'action des PLUi

STRATÉGIE

PLAN D' ACTIONS

5 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

5 CHAMPS OPÉRATIONNELS

A. Communiquer sur l'offre de mobilité et encourager le changement de pratiques

Communication, information, accompagnement au changement

B. Développer les déplacements alternatifs internes à la CC2SO

Modes doux

C. Améliorer les relations en lien avec l'extérieur en déplacements alternatifs

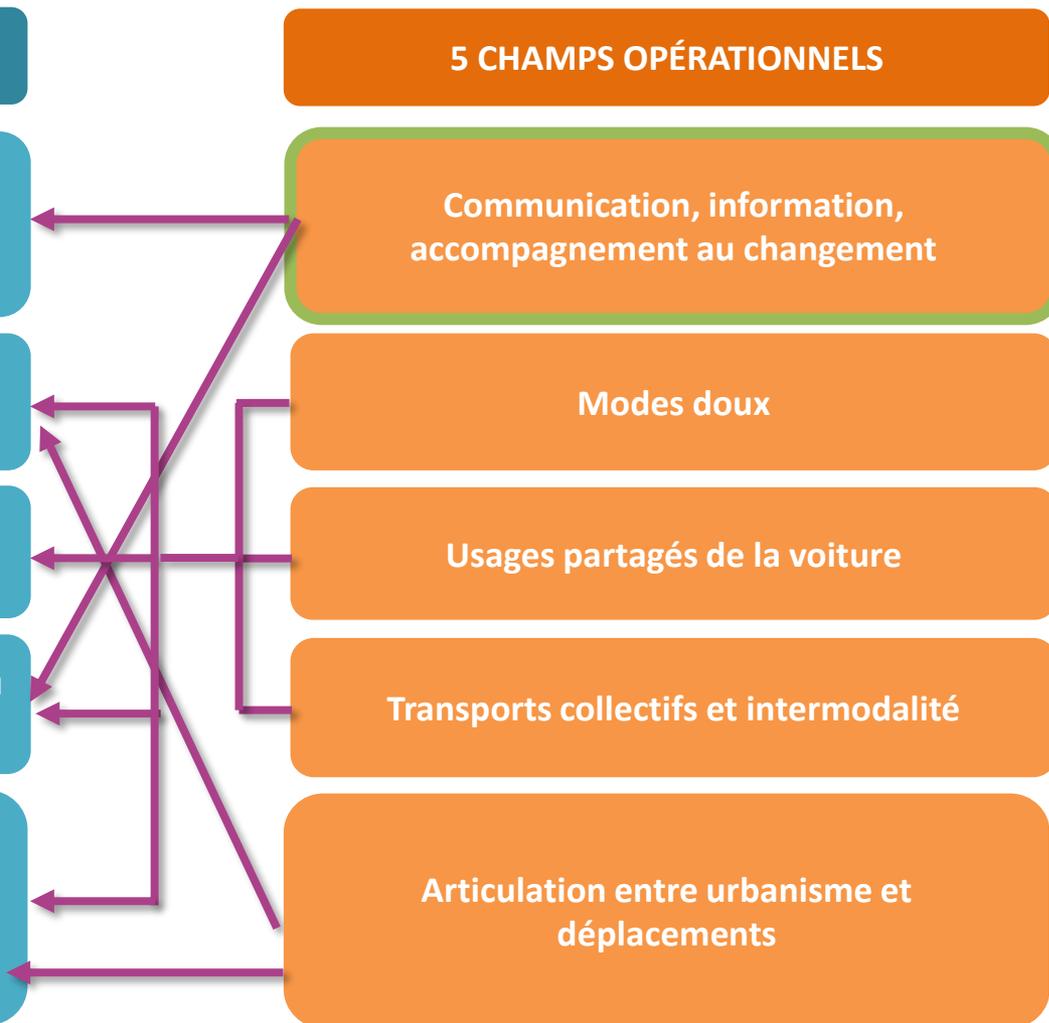
Usages partagés de la voiture

D. Faciliter la mobilité pour les personnes peu mobiles ou peu aisées

Transports collectifs et intermodalité

E. Créer un terrain favorable à un moindre recours à la voiture solo et aux véhicules thermiques

Articulation entre urbanisme et déplacements





LE PLAN D' ACTIONS EN RÉSUMÉ

I. ACTIONS ET RECOMMANDATIONS SUR L'INFORMATION, LA COMMUNICATION ET L'ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT

1. FAIRE CONNAITRE L'OFFRE DE MOBILITE AUPRES DES DIFFERENTS PUBLICS, EN PARTICULIER LES PUBLICS FRAGILISES, ET LES SENSIBILISER AUX ENJEUX LIES A LA MOBILITE

1. R - Intégrer toutes les offres de mobilité (y compris TISOA) sur une plateforme d'information multimodale unique
2. A - Élaborer des documents d'information et de sensibilisation, adaptés aux différents publics
3. A - Structurer un politique de communication
4. A/R - Promouvoir les mobilités alternatives à la voiture solo lors de manifestations
5. A - Améliorer l'information aux points d'arrêts d'autocar

2. EDUQUER LES JEUNES A LA MOBILITE ET A L'ECOMOBILITE

1. A/R - Mettre en place des pedibus, velobus ou du covoiturage pour se rendre à l'école ou au collègue
2. A - Mettre en place des plans de déplacements de jeunes dans les écoles primaires, les collèges et les maisons familiales rurales
3. R - Aider les collèges à financer des sorties scolaires gratuites pour les élèves
4. R - Créer une carte de transport gratuite pour les jeunes

3. FAVORISER L'ACCES A L'EMPLOI POUR LES PERSONNES PEU MOBILES

1. R - Faciliter l'accès à la formation au Code de la Route
2. R/A - Cofinancer, avec l'État, l'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique pour les personnes non imposables
3. A - Identifier les besoins en matière de location ou réparation de vélos, VAE, scooters, voiture et de formation à l'utilisation de deux-roues et nouveaux modes de déplacements urbains et, le cas échéant, accompagner ou mettre en place un dispositif pour y répondre
4. R - Accompagner les personnes en recherche d'emploi dans l'apprentissage de la mobilité

4. FACILITER L'AUTONOMIE DES PERSONNES AGEES OU HANDICAPEES

1. A - Accompagner les personnes peu autonomes à l'utilisation des transports collectifs
2. A - Mélanger davantage les publics dans les cars scolaires TISOA
3. A - Proposer conjointement le transport pour les animations destinées aux personnes âgées

5. ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT VERS DES PRATIQUES DE MOBILITE PLUS DURABLES POUR LES ACTIFS

1. A - Aider le développement de plans de mobilité pour les entreprises et administrations de plus de 50 salariés
2. A/R - Aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique en rabatement sur les gares

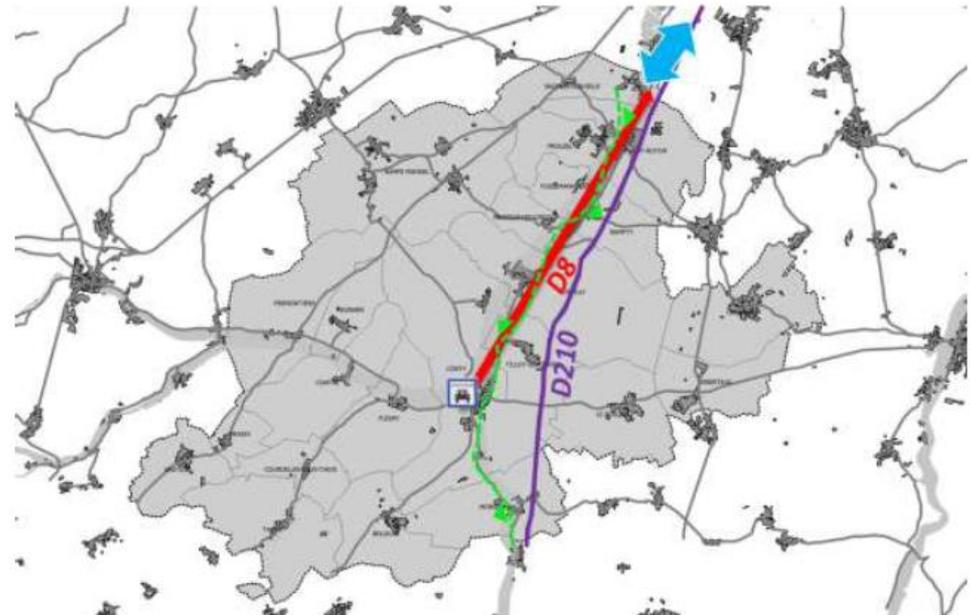
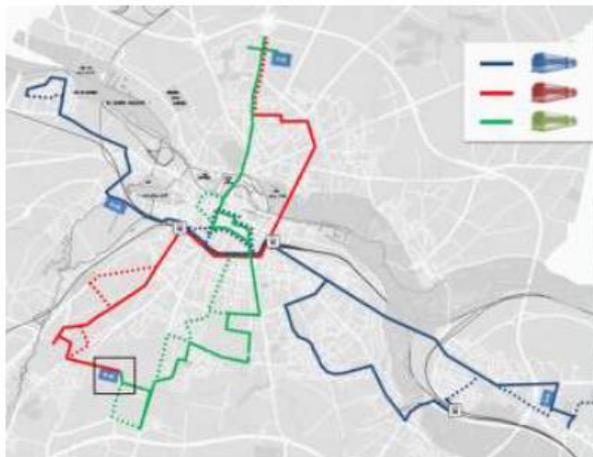
LE PMRu POUR ALLER PLUS LOIN DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PLUI

Ce que dit le PLUI du Contynois :

ORIENTATION 1

ORGANISER LES MOBILITÉS DANS UNE PERSPECTIVE DE VALORISATION DES POTENTIELS DE LA VALLÉE DE LA SELLE

1. Qualifier les axes routiers de la vallée
2. Structurer un axe « vallée » support d'une offre en transports collectifs attractive
3. Améliorer les connexions entre le Contynois et le pôle urbain d'Amiens
4. Aménager la coulée verte, ouvrir des perspectives sur le territoire
5. Accompagner le développement du covoiturage



Ce que le PMRu devrait prévoir :



II. ACTIONS ET RECOMMANDATIONS SUR LES MODES DOUX

1. CONFORTER ET DEVELOPPER LES ITINERAIRES CYCLABLES OU PIETONS ENTRE COMMUNES POUR LES DEPLACEMENTS QUOTIDIENS OU DE LOISIRS

Action / Recommandation 1.1 - Conforter les voies vertes

OBJECTIFS

- Offrir un itinéraire cyclable sûr et praticable en famille dans la vallée de la Selle
- Améliorer la lisibilité et la continuité de la voie verte Longpré-Airaines, encourager l'accès aux commerces et services du centre-bourg depuis ce point d'entrée
- Renforcer les liens cyclables avec les territoires voisins (agglomération amiénoise, vallée de la Bresle, vallée de la Somme) dans une logique de réseau

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Aménager la Véloroute 32 (Paris-Beauvais-Amiens-Arras) :
 - en empruntant les voies communales de Bacouël-sur-Selle à Loeuilly (jalonnement et aménagement des traversées de carrefour)
 - en aménageant la coulée verte de la Selle pour tous publics (piétons, randonneurs, cyclistes à VTT ou vélo de route, fauteuils roulants, trottinettes, skate, etc.), entre Loeuilly et Conty par la création d'une bande roulante d'1,5 m comme sur la voie verte Oisemont-Longpré
 - en empruntant les routes départementales au sud de Conty (D8 puis D109)
- Raccorder la future Véloroute 32 et la coulée verte de la Selle à l'itinéraire vélo n°3 d'Amiens Métropole (Vers-sur-Selle - La Hotoie) par du jalonnement et renforcer celui-ci dans l'agglomération
- Mettre en valeur la continuité de la voie verte Longpré – Airaines – Oisemont-Rambures dans la traversée d'Airaines dans le secteur de la gare et la connecter au centre-bourg d'Airaines

- Prolonger la voie verte Longpré – Oisemont – Rambures jusqu'à la vallée de la Bresle

ORIENTATIONS CONCERNEES

- B – Développer les déplacements alternatifs internes à la CC2SO
- C – Améliorer les relations en lien avec l'extérieur en déplacements alternatifs
- D – Faciliter la mobilité pour les personnes peu mobiles ou peu aisées
- E – Créer un terrain favorable à un moindre recours à la voiture solo et aux véhicules thermiques

CIBLE

Cyclistes en vélo de ville, piétons et randonneurs, qu'ils soient habitants de la CC2SO, touristes ou visiteurs ; familles à vélo

PRIORITE

Haute

MAITRES D'OUVRAGE

CC2SO, Amiens Métropole (intégration dans son plan de jalonnement), Syndicat d'aménagement de la voie ferrée Oisemont-Longpré, commune d'Airaines

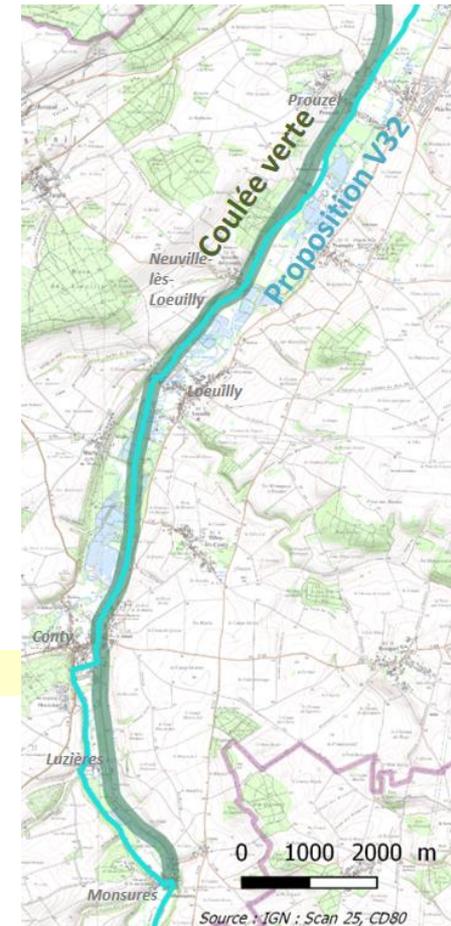
PARTENAIRES

Veloxygène

COUT

Bande roulante entre Conty et Loeuilly : ~ 200 000 €

Document provisoire

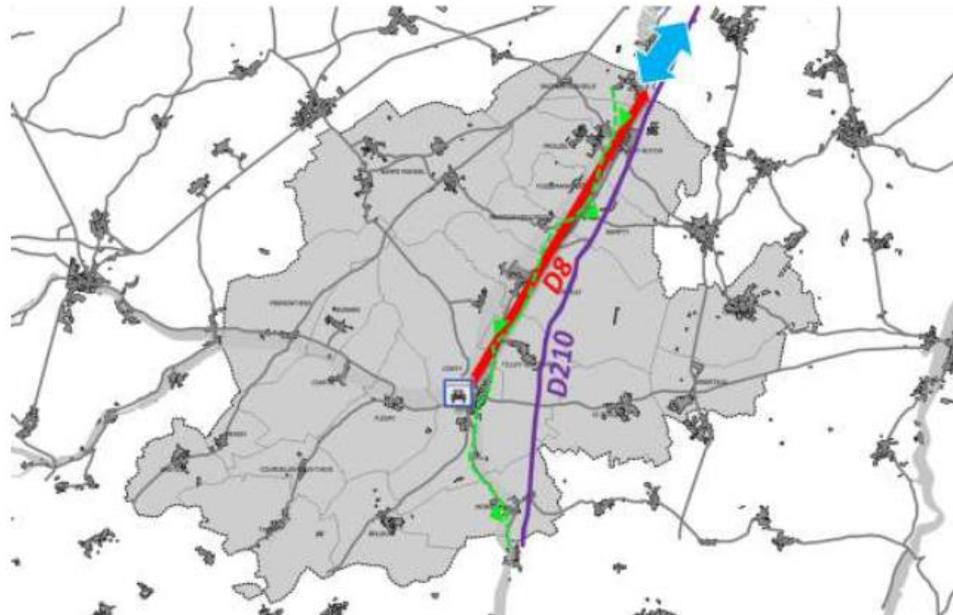
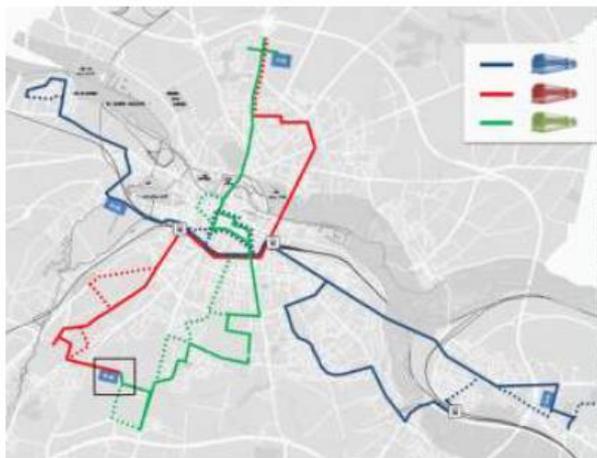


Ce que dit le PLUI du Contynois :

ORIENTATION 1

ORGANISER LES MOBILITÉS DANS UNE PERSPECTIVE DE VALORISATION DES POTENTIELS DE LA VALLÉE DE LA SELLE

1. Qualifier les axes routiers de la vallée
2. Structurer un axe « vallée » support d'une offre en transports collectifs attractive
3. Améliorer les connexions entre le Contynois et le pôle urbain d'Amiens
4. Aménager la coulée verte, ouvrir des perspectives sur le territoire
5. Accompagner le développement du covoiturage





PERIODE SCOLAIRE (HORS PETITES VACANCES)

Jours de circulation >

			LMmJVS	L	LMmJVS	mS	LMmJVS	LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJVS	
			29400		29200	29231	29300	29331	29332	29333	29301	
AMIENS	Gare Routière (1)	1	08:10		12:20	12:35	16:45	17:30	18:15		18:35	1
AMIENS	Arrêt AMETIS Otages (1)	2	08:13		12:24		16:49		18:18		18:38	2
AMIENS	Arrêt AMETIS Branly (1)	3	08:17		12:28		16:53		18:23		18:41	3
AMIENS	Arrêt AMETIS Cité Scolaire(1)	4				12:43		17:40		18:20		4
AMIENS	Arrêt AMETIS 14 juillet (1)	5	08:19		12:32	12:48	16:57	17:45	18:29	18:29	18:46	5
SALOUEL	Arrêt AMETIS Résidence du Thil	6	08:21		12:36	12:52	17:01	17:50	18:32	18:32	18:50	6
SALEUX	Arrêt AMETIS Conty	7	08:23		12:39	12:57	17:04	17:54	18:37	18:37	18:53	7
VERS SUR SELLE	Arrêt AMETIS Mairie	8	08:27		12:41	12:59	17:06	17:56	18:39	18:39	18:55	8
BACOUËL SUR SELLE	Route de Conty	9	08:32		12:43	13:01	17:08	17:58	18:41	18:41	18:57	9
BACOUËL SUR SELLE	Centre	10								18:42		10
PLACHY BUYON	Cheval blanc	11	08:35		12:45	13:03	17:10	18:00	18:43		18:58	11
PLACHY BUYON	Petit Plachy	12								18:45		12
PROUZEL	Coulée Verte	14				13:05				18:47	19:00	14
PROUZEL	La Mare	15								18:48		15
FOSSEMANANT	Eglise	16				13:06				18:53	19:01	16
NAMPTY	Rue d'Amiens	17	08:37		12:48	13:09	17:13	18:03	18:46		19:04	17
NEUVILLE LES LOEUILLY	Dulin	18				13:11				18:56	19:06	18
LOEUILLY	Gare	19				13:14				19:01	19:09	19
LOEUILLY	Place de l'église	20	08:40		12:51	13:17	17:17	18:07	18:49		19:12	20
WAILLY/LOEUILLY	Pisciculture	21	08:41		12:52	13:18	17:18	18:08	18:50		19:13	21
TILLOY LES CONTY	Eglise	22				13:21		18:10	18:52		19:16	22
WAILLY (CONTY)	Village	23								19:05		23
CONTY	Val de Selle	24	08:43									24
CONTY	Place le Hamel	25	08:45		12:56	13:25	17:21	18:14	18:57	19:11	19:20	25
CONTY	Rue Henry Dunant	26	08:47	09:15	12:58	13:26	17:23	18:16	18:59	19:13	19:21	26
CONTY	Dentiste	27	08:50		12:59	13:27	17:24	18:17	19:00	19:14	19:22	27
LUZIERES (CONTY)	Route de Monsures	28	08:53		13:01	13:29	17:26	18:18		19:15	19:24	28
MONSURES	Eglise	29	08:55		13:04	13:32	17:30	18:21		19:18	19:27	29
MONSURES	L'Estocq	30				13:33		18:22		19:19	19:28	30
ROGY	Rue Neuve	31				13:37		18:25		19:22	19:32	31
FRANSURES	Grande Rue	32				13:40		18:28		19:25	19:35	32
CROISSY SUR CELLE	Eglise	33			13:06				19:06			33
FONTAINE-BONNELEAU	(BONNELEAU) Carrefour	34			13:09				19:09			34
FONTAINE-BONNELEAU	Centre	35			13:11				19:11			35
FONTAINE-BONNELEAU	(BONNELEAU) Sources	36			13:12				19:12			36
CATHEUX	Centre	37			13:13				19:13			37
CREVECOEUR-LE-GRAND	Centre	38		09:35	13:20				19:20			38

Jours de circulation : L → Lundi ; M → Mardi ; m → Mercredi ; J → Jeudi ; V → Vendredi ; S → Samedi ; D → Dimanche

Attention : Les cars ne circulent pas les jours fériés (Lundi de Pentecôte compris).

Correspondance entre services trans'80

(1) : Ne prend pas d'usagers pour SALEUX, SALOUEL et VERS SUR SELLE. Se reporter sur le réseau AMETIS

Pour les 12-25 ans, 1 € le trajet les mercredis et samedis apr-ès-midi sur les services identifiés par ce logo et sur tous les trajets pendant les vacances

Arrêts sur D8

- ⇒ 5 retours empruntent majoritairement la D8 dont 2 avec détour par Tilloy-les-Conty
- ⇒ Leur temps de trajet Conty – gare routière d'Amiens : 35 à 44'

Ce que le PMRu devrait prévoir :

Document provisoire



IV. ACTIONS ET RECOMMANDATIONS SUR LES TRANSPORTS COLLECTIFS ET L'INTERMODALITE

1. DEVELOPPER ET CONFORTER L'OFFRE REGIONALE DE TRANSPORTS COLLECTIFS FERROVIAIRES ET ROUTIERS

Recommandation 1.2 - Renforcer la lisibilité et l'attractivité de la ligne de cars Trans 80 n°29 entre Amiens et Conty sur la D8

OBJECTIFS

- Séduire une clientèle d'actifs sur cette ligne
- Mettre en œuvre le PLUI du Contynois

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Améliorer la lisibilité de la fiche horaire dès à présent pour mettre en évidence les dessertes empruntant la D8
- Organiser des dessertes plus directes, empruntant uniquement la D8 entre Bacouël-sur-Selle et Conty
- Améliorer le confort, l'entretien et la lisibilité des arrêts autour desquels l'intermodalité avec la marche, le vélo et éventuellement TISOA est à organiser (Cf. actions II.2.1 et II.3.2)

ORIENTATIONS CONCERNEES

- B – Développer les déplacements alternatifs internes à la CC2SO
- C – Améliorer les relations en lien avec l'extérieur en déplacements alternatifs
- D – Faciliter la mobilité pour les personnes peu mobiles ou peu aisées
- E – Créer un terrain favorable à un moindre recours à la voiture solo et aux véhicules thermiques

CIBLE

Tous publics

PRIORITE

Faible

MAITRES D'OUVRAGE

Région Hauts-de-France (offre), communes (investissement et entretien des abris)

PARTENAIRES

CC2SO

COUT

EXEMPLES

- Réseau interurbain **Tarnbus** sur lequel une démarche de structuration et de hiérarchisation a été engagée à partir de 2006 visant à attirer une clientèle d'actifs et de voyageurs occasionnels non captifs
<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/plan-mobilite-rurale> (Annexes page 33)
- Réseau Arc-en-Ciel (Pas-de-Calais) qui a mis en place des lignes Express

CONCLUSION

- Des démarches de PMRu et PLUI qui se sont plus ou moins alimentées selon l'avancement des PLUI
- Un plan de mobilité rurale qui permet d'élargir le champ d'action sur la mobilité
- Mais une difficulté d'aller jusqu'à l'échelle de l'emplacement réservé pour une prise en compte dans le zonage et le règlement des PLUI, étant donné l'échelle du territoire
- Le PMRu un premier pas vers la mise en œuvre des PLUI qui se confronte aux contraintes budgétaires, temporelles et institutionnelles

Merci de votre attention

Un programme d'actions construit à partir de divers travaux

PMRu

Rencontres d'acteurs

Réunions publiques

Café-croissant en gare de Poix

Enquête clients TISOA

PLUI

PADD du Contynois

Diagnostic
Région d'Oisemont

PADD du Sud Ouest Amiénois

Entretiens communaux

Autre démarche

Atelier régional des assises
nationales de la mobilité à Poix

Synthèse des propositions par l'ADUGA

Groupe de travail technique : tri, reformulation

Atelier : réaction, priorisation



Domaine économique

- **L'attractivité** résidentielle, économique et touristique
- **L'efficacité de TISOA et la maîtrise des coûts pour la CC2SO**
- **La maîtrise ou la réduction des coûts :**
 - des déplacements pour les ménages
 - du transport pour les établissements d'enseignement ou structures accueillant des groupes

Domaine de l'inclusion sociale

- **L'accès** aux soins, à pôle emploi, aux commerces, loisirs, pôles urbains, à la formation, à l'emploi et à l'information pour tous
- **L'autonomie**, des jeunes aux personnes âgées
- **La qualification et l'embauche** des personnes peu mobiles
- **La lutte contre l'isolement**

Domaines humain et environnemental

- La **santé et le bien-être** des personnes
- La **sécurité des déplacements**
- La **qualité du cadre de vie**
- La **réduction des impacts** des déplacements sur l'environnement



PERIODE SCOLAIRE (HORS PETITES VACANCES)

Jours de circulation >

			LMmJVS	LMmJVS	LMmJVS	LMmJVS	L	LMmJVS	LMmJVS	
			29131	29132	29133	29134	29135	29500	29600	
CREVECOEUR-LE-GRAND	Centre	1		06:30			08:55	13:20		1
CATHEUX	Centre	2		06:38				13:28		2
FONTAINE-BONNELEAU	(BONNELEAU) Sources	3		06:40				13:29		3
FONTAINE-BONNELEAU	Centre	4		06:41				13:30		4
FONTAINE-BONNELEAU	(BONNELEAU) Carrefour	5		06:43				13:32		5
CROISSY SUR CELLE	Eglise	6		06:46		09:00		13:35		6
FRANSURES	Grande Rue	7	06:30		07:30					7
ROGY	Rue Neuve	8	06:32		07:32					8
MONSURES	L'Estocq	9	06:35		07:35					9
MONSURES	Eglise	10	06:37		07:37	09:02		13:37	17:40	10
LUZIERES (CONTY)	Route de Monsures	11	06:40		07:40	09:05		13:40	17:43	11
CONTY	Dentiste	12	06:42	06:52	07:42	09:07		13:42	17:47	12
CONTY	Rue Henry Dunant	13	06:44	06:54	07:44	09:08	09:15	13:44	17:49	13
CONTY	Rue de la gare	14	06:46	06:56	07:46	09:11		13:46	17:51	14
CONTY	Val de Selle	15							17:53	15
WAILLY (CONTY)	Village	16	06:52							16
TILLOY LES CONTY	Eglise	17		07:01	07:50	09:16		13:51		17
WAILLY / LOEUILLY	Pisciculture	18		07:05	07:53	09:19		13:53	17:55	18
LOEUILLY	Rue d'Amiens	19		07:07	07:55	09:20		13:54	17:56	19
LOEUILLY	Gare	20	06:56							20
NEUVILLE LES LOEUILLY	Dulin	21	07:01							21
NAMPTY	Rue d'Amiens	22		07:10	07:58	09:24		13:57	17:59	22
FOSSEMANANT	Eglise	23	07:04							23
PROUZEL	La Mare	24	07:09							24
PROUZEL	Coulée Verte	25	07:10							25
PLACHY BUYON	Petit Plachy	26	07:12							26
PLACHY BUYON	Route de Conty	27		07:13	08:01	09:27		13:59	18:01	27
BACOUËL SUR SELLE	Centre	28	07:15							28
BACOUËL SUR SELLE	Route de Conty	29	07:16	07:16	08:03	09:29		14:01	18:03	29
VERS SUR SELLE	Arrêt AMETIS Mairie (1)	30	07:18	07:18	08:05	09:31		14:03	18:05	30
SALEUX	Arrêt AMETIS Conty (1)	31	07:20	07:20	08:07	09:33		14:05	18:07	31
SALOUEL	Arrêt AMETIS Résidence du Thil (1)	32	07:23		08:10	09:36		14:08	18:10	32
AMIENS	Arrêt AMETIS 14 juillet	33	07:29		08:15	09:40		14:13	18:15	33
AMIENS	Arrêt AMETIS Cité Scolaire	34	07:35		08:21	09:45				34
AMIENS	Arrêt AMETIS Branly	35		07:32				14:17	18:20	35
AMIENS	Arrêt AMETIS Otages	36		07:35				14:20	18:24	36
AMIENS	Gare Routière	37		07:40	08:35	09:55		14:25	18:30	37

Jours de circulation : L → Lundi ; M → Mardi ; m → Mercredi ; J → Jeudi ; V → Vendredi ; S → Samedi ; D → Dimanche

Attention : Les cars ne circulent pas les jours fériés (lundi de Pentecôte compris).

Correspondance entre services trans'80

(1) : Ne prend pas d'usagers pour AMIENS. Se reporter sur le réseau AMETIS

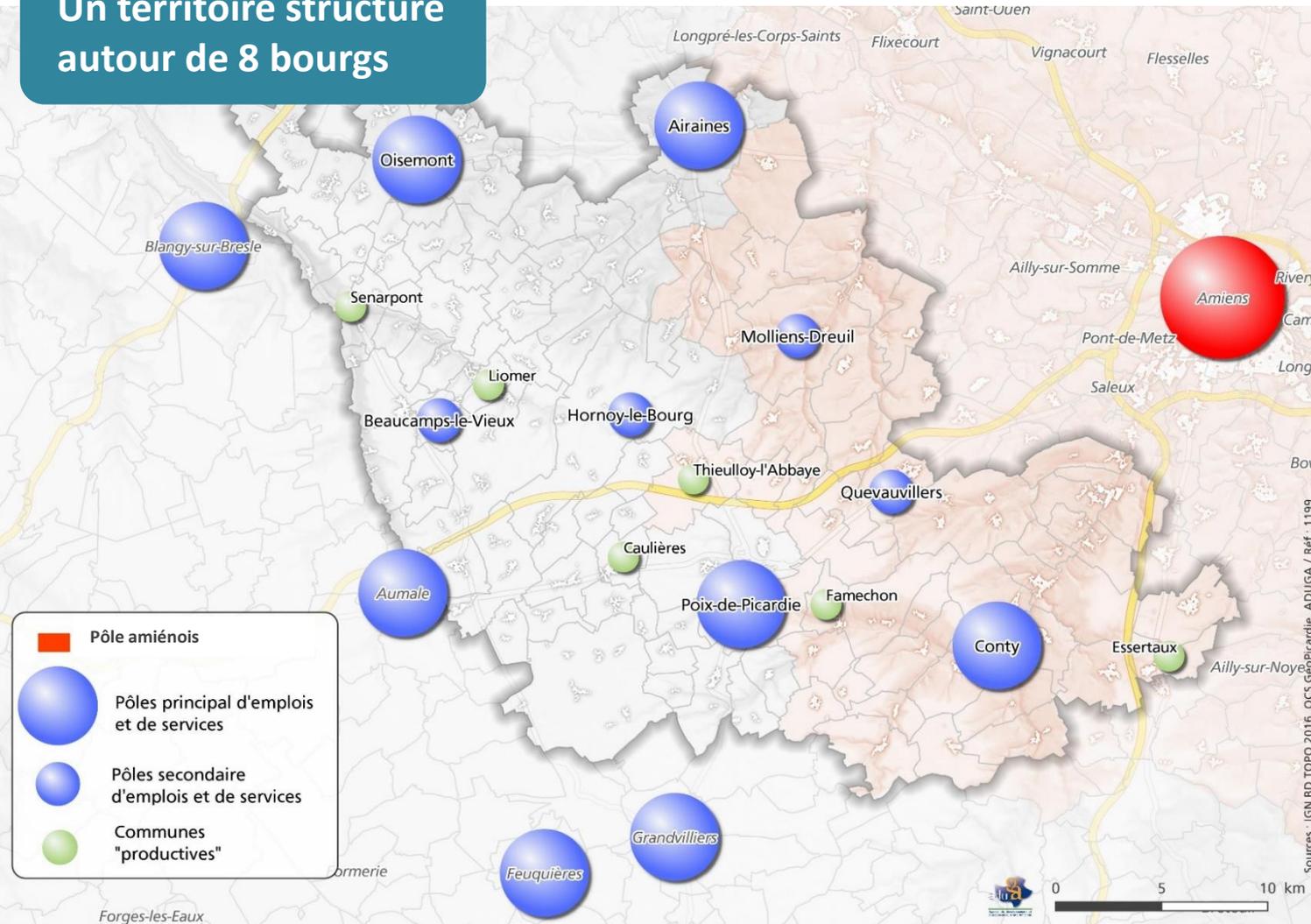
Pour les 12-25 ans, 1 € le trajet les mercredis et samedis après-midi sur les services identifiés par ce logo et sur tous les trajets pendant les vacances

Arrêts sur D8

- ⇒ 5 allers empruntent majoritairement la D8 (dont 4 avec détour par Tilloy-les-Conty)
- ⇒ Leur temps de trajet Conty – gare routière d'Amiens : 39 à 49'

La communauté de communes Somme Sud Ouest

Un territoire structuré
autour de 8 bourgs



- 121 communes
- 37 600 habitants
- 42 hab/ km²
- 900 km²
- 7 communes de 1000 à 2400 habitants
- 67 communes de moins de 200 habitants

Pôles d'emplois et de services
 + de 800 habitants
 + de 150 emplois
 + de 20 types de services

- **Pôle principal :** 600 à 2000 emplois
- **Pôle secondaire :** 150 à 500 emplois

Communes « productives »
 ≈ 100 emplois
 Concentration emploi > 70%

Sources : IGN BD TOPO 2016, OCS GeoPicardie, ADUGA / Réf. : 1199





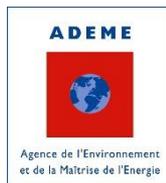
Maître d'ouvrage



Territoire d'expérimentation

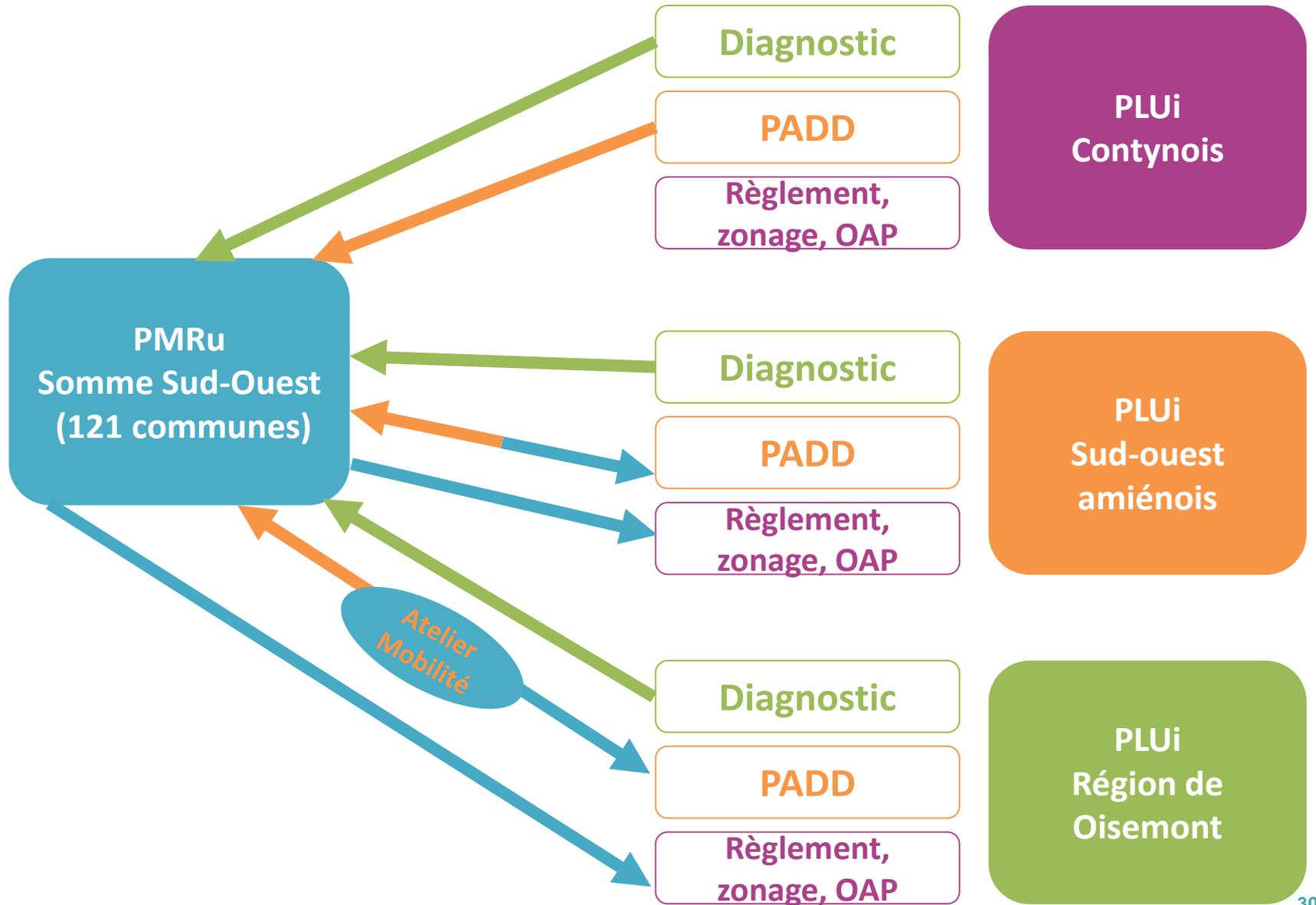


Élaboration du plan de mobilité rurale et de la promotion de ces plans en région



Accompagnement technique et financier de l'ADUGA pour ses missions relatives aux plans de mobilité rurale

Une articulation avec les PLUi variable en raison des différentes temporalités



Un programme d'actions thématique, par levier d'actions

Chaque action contribuera à la mise en œuvre d'une ou plusieurs orientations



Des actions de différentes nature

- Du ressort de la CC2SO ou du pôle métropolitain
- Du ressort d'autres acteurs mais soutien technique ou maîtrise d'ouvrage déléguée de la CC2SO ou du pôle métropolitain
- Du ressort d'autres acteurs (Région, département, communes...) mais que la CC2SO ou le pôle métropolitain souhaitent être prises en compte par les autres acteurs et auxquelles ils souhaitent être associés = vœu/ recommandation

Des actions pour les 12 prochaines années

Des actions d'intérêt immédiat à faire identifier par les élus